

*ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX  
ET INSTITUTIONS SIMILAIRES*

*A.I.C.E.S.I.S.*



*2006*



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette brochure est destinée à vous familiariser avec notre Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires. Je reprendrai donc, en les actualisant, les propos de mes prédécesseurs, Monsieur Herman H. F. WIJFFELS, Président du SER des Pays Bas, Monsieur Mohamed Salah MENTOURI, Président du CNES d'Algérie, et Monsieur Jacques DERMAGNE, Président du CES de France.

I - Qui sommes-nous ?

II - Que voulons-nous faire ensemble ?

III - Qu'espérons-nous ?

### I – QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes des Assemblées, en général consultatives, mises en place par les Pouvoirs publics pour permettre un véritable dialogue entre les principaux acteurs économiques, sociaux et culturels de nos pays et bénéficier de leurs réflexions conjuguées.

Cette réflexion en commun, ce dialogue, se fait sur des sujets d'intérêt général, soit à la demande des Pouvoirs publics, soit par auto-saisine, mais toujours au profit, à destination des Pouvoirs publics.

D'une certaine façon, nous sommes dans nos pays une part importante, parfois très importante, de la société civile organisée.

### II – QUE VOULONS-NOUS FAIRE ENSEMBLE

Voilà 17 ans que nos Institutions se rencontrent tous les deux ans :

- pour apprendre à se connaître,
- pour réfléchir ensemble sur un sujet d'intérêt commun.

Nos contacts et nos travaux à Paris, au Québec, à Ouagadougou, à Lisbonne, à Caracas, à Port-Louis, à Libreville, à La Haye, à Bucarest, à Alger, à Genève, à Paris ont mis en valeur ce qui nous était commun, à savoir:

Un dialogue organisé et démocratique entre les principaux acteurs économiques et sociaux de nos pays. Nous avons décidé à Caracas en 1997 de créer à Port Louis, une Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires. Nous avons constaté que cette Association serait utile pour remplir des missions qui nous étaient à tous communes. Je rappelle ces missions :

- La plupart des problèmes d'aujourd'hui en matière économique et sociale ayant une dimension continentale, voire mondiale, favoriser entre nous la circulation de l'information et permettre à tous l'accès à toutes les sources documentaires possibles ;

- En raison du rôle que nos Assemblées consultatives, ayant l'expérience du dialogue entre les forces économiques et sociales, peuvent jouer pour la paix et pour le développement, mettre en valeur, partout à travers le monde, nos missions et favoriser, partout où c'est possible, la création de nouveaux Conseils économiques et sociaux ;

- Enfin, mieux préparer, en tenant compte des intérêts de toutes nos Institutions, nos Rencontres internationales bi-annuelles.

Je vous rappelle très brièvement les principes qui ont présidé à la rédaction de nos statuts adoptés en 1999 à Port-Louis.

1°/- L'Assemblée Générale annuelle de nos Conseils est souveraine et toutes les décisions importantes pour la vie de l'Association relèvent de l'Assemblée Générale.

2°/- Nous chercherons toujours à ce que les décisions importantes soient prises par consensus. Nous voulons vivre ensemble pour rassembler, pas pour diviser.

3°/- Entre nos Assemblées Générales, le Président et un Conseil d'Administration tenant compte des équilibres géographiques et culturels ont la responsabilité de la direction et de la gestion de notre Association.

4°/- Un Secrétariat Général assure au jour le jour, sous le contrôle du Conseil d'Administration et de son Président, l'exécution des missions.

Nous avons choisi La Haye pour siège juridique de notre Association internationale, car le droit hollandais se trouve à la croisée des systèmes juridiques anglo-saxons et latins ... donc proche du plus grand nombre. D'autre part, ce droit est particulièrement adapté aux activités internationales.

Nous avons choisi Paris pour le siège du Secrétariat Général, car il bénéficie là de l'appui permanent du doyen de nos Conseils, troisième Assemblée constitutionnelle de ce pays, le Conseil Économique et Social de France.

### **III – QU'ESPÉRONS-NOUS ?**

Nous espérons, en raison de nos très grandes diversités, mais aussi de notre volonté commune de promouvoir un dialogue démocratique entre les acteurs économiques et sociaux, participer à l'émergence d'un nouveau langage international d'une nouvelle forme de solidarité basée non plus sur les seules analyses politiques, mais sur la confrontation des expériences et des analyses des acteurs socio-professionnels et des responsables socio-économiques de la société civile.

Nous espérons ainsi promouvoir, à travers le monde, une réflexion équilibrée où les impératifs du développement économique sont sans cesse appelés à se recentrer, à se redéfinir afin de tenir compte des finalités sociales et humanistes de nos sociétés.

Nous représentons le dialogue organisé entre les forces économiques et sociales. Il est souhaitable que ce dialogue s'institue dans toutes les sociétés, car il est facteur de paix et de développement.

Nous sommes disponibles et désireux de participer à tout effort de rénovation des instances socio-économiques des Nations Unies afin de faire entendre la voix conjuguée des acteurs économiques, sociaux et associatifs.



WANG Zhongyu

## **OBJET DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES**

L'Association a pour objet, dans le respect total de l'indépendance de chacun de ses Membres, de favoriser et de promouvoir le dialogue et les échanges entre ses Membres, et de façon plus large, d'encourager le dialogue entre partenaires économiques et sociaux dans le monde.

L'Association se propose d'encourager la création de Conseils économiques et sociaux dans les États qui n'en possèdent pas et de contribuer, par l'échange de travaux et l'organisation de Rencontres, à la prospérité et au développement économique des peuples, et à l'émergence, dans le respect mutuel et dans la paix, des sociétés civiles démocratiques, conformément aux principes des Nations Unies et de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

*Article 3 des Statuts*

## **LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES**

L'Association organise une Assemblée Générale annuelle où se prennent, avec la recherche systématique du consensus, toutes les grandes orientations et décisions concernant la vie de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires.

Tous les deux ans, cette Assemblée Générale annuelle coïncide avec l'organisation des Rencontres internationales ouvertes à tous les Conseils économiques et sociaux ou Institutions similaires, qu'ils fassent ou non partie de l'A.I.C.E.S.I.S.

Ces Rencontres internationales permettent :

- de mieux nous connaître entre Institutions
- d'organiser, sur un thème travaillé par tous nos Conseils, un dialogue avec les grandes Institutions internationales

Le budget de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires est constitué pour l'essentiel par les cotisations de ses Membres.

L'A.I.C.E.S.I.S. bénéficie également de quelques subventions provenant de Parlements ou de Gouvernements.

Elle compte également sur les contributions en nature, en quelque sorte, de certains Conseils.

Ainsi le Comité économique et social européen fait bénéficier gracieusement l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires des travaux de ses interprètes et traducteurs.

Ainsi le Conseil économique et social de France prend en charge une grande part des frais de fonctionnement du Secrétariat Général.

Ainsi la plupart des Conseils économiques et sociaux membres s'efforcent, chacun selon ses moyens, de limiter les dépenses de l'Association internationale des Conseils

économiques et sociaux et Institutions similaires, et de prendre en charge une part des frais du Secrétariat Général.

## **LE PRÉSIDENT**

Le Président de l'Association internationale, sauf exception décidée par le Conseil d'Administration, est le Président de l'Institution désignée pour organiser la prochaine Rencontre internationale.

Les Rencontres internationales ont lieu tous les deux ans et sont ouvertes à tous les Conseils qu'ils soient Membres ou non de l'A.I.C.E.S.I.S.

En 1999, à Port-Louis, la candidature de La Haye pour 2001 a été retenue à l'unanimité et donc Monsieur Herman H.F. WIJFFELS, Président du Conseil économique et social des Pays-Bas, désigné comme Président de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires.

En 2001, à La Haye, la candidature d'Alger pour 2003 a été retenue à l'unanimité et donc Monsieur Mohamed Salah MENTOURI, Président du Conseil national économique et social d'Algérie, désigné comme Président de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires.

En 2003, à Alger, la candidature de Paris pour 2005 a été retenue à l'unanimité et donc Monsieur Jacques DERMAGNE, Président du Conseil économique et social de France, désigné comme Président de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires.

En 2005, à Paris, la candidature de Beijing pour 2007 a été retenue à l'unanimité et donc Monsieur WANG Zhongyu, Président du Conseil économique et social de Chine, désigné comme Président de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires.

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le nouveau Conseil d'Administration, pour la période 2005-2007, est composé par les Présidents des Conseils suivants :

Membres actifs : Belgique, Brésil, Cameroun, Chine, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Mali, Maurice, Sénégal, Tunisie.

Membres associés : Comité économique et social européen, UCESA, UCESIF.

## **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Il est désigné par le Conseil d'Administration et travaille sous son autorité.

Le Secrétaire Général peut être aidé par un ou deux Secrétaires Généraux adjoints.

Le Secrétaire Général actuel est Monsieur Bertrand DURUFLÉ.

Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires  
 Conseil économique et social de France  
 Palais d'Iéna - 9, place d'Iéna – 75775 PARIS Cedex 16  
**Tél. :** (33-1) 44-43-62-44 – **Fax :** (33-1) 44-43-64-52  
**E-mail :** [aicesis@ces.fr](mailto:aicesis@ces.fr)

## **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT**

Le Secrétaire Général Adjoint actuel est Monsieur LI Xueming.

Conseil économique et social de Chine  
 N° 23, Taipingqiao Street– BEIJING 100811 (CHINA)  
**Tél. :** (86-10) 661-91-571 – **Fax :** (86-10) 661-91-550  
**E-mail :** [cesc@cppcc.gov.cn](mailto:cesc@cppcc.gov.cn)

## **LES TRAVAUX DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES**

Les objectifs statutaires se traduisent dans le quotidien par plusieurs types de travaux :

- Afin de répondre au vœu de dialogue et d'informations réciproques, l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires édite un annuaire annuel.

Dans cet annuaire, l'on peut prendre connaissance de la structure, des missions et des travaux de chacune de nos Assemblées.

- Afin de mieux préparer nos Rencontres internationales tous les deux ans, l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires cherche à approfondir, de façon concertée avec tous les Conseils, un ou deux grands thèmes d'actualité économique ou sociale mondiale.

Lors de la septième Rencontre internationale de La Haye, les Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires ont étudié : «Les conséquences de la mondialisation pour les plus faibles» et pour la huitième Rencontre internationale d'Alger : «La lutte contre la pauvreté par le développement durable : pour une approche en partenariat». La neuvième Rencontre, à Paris, a eu pour thèmes : « le rôle de la société civile organisée dans une mondialisation des échanges au bénéfice de tous» et « Le statut de la femme dans le monde ».

- Entre nos Assemblées Générales annuelles, les représentants mandatés de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires – ou chaque Conseil de sa propre initiative au nom de l'A.I.C.E.S.I.S. – s'efforce de participer à la structuration de la société civile au plan international.

Ceci peut prendre plusieurs formes :

- Participation par des visites, des conseils, des travaux en commun à la création, partout où l'opportunité se présente, de Conseils économiques et sociaux ou Institutions similaires.

Il existait une quinzaine de Conseils économiques et sociaux en 1989, il en existe près de soixante aujourd'hui, dont plus de quarante, sur tous les continents, font partie de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires.

- Contacts avec les Institutions internationales de la famille des Nations Unies, afin de mettre en valeur l'intérêt de notre Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires, et de ses Membres en tant que représentants institutionnellement qualifiés d'une part importante de la société civile.

- Ces relations ont permis d'obtenir un statut d'Observateur, auprès des Institutions suivantes, au titre d'une organisation intergouvernementale :

- \* le Conseil économique et social des Nations Unies
- \* l'Organisation Internationale du Travail
- \* la F.A.O.

Chaque année, depuis 2003, l'AICESIS adopte le thème retenu par le segment de haut niveau de l'ECOSOC et donne son point de vue sur ce thème lors de l'Assemblée plénière de l'ECOSOC.

- Grâce à l'expérience et au concours du Comité économique et social européen et de l'Union des Conseils économiques et sociaux d'Afrique, l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires s'efforce de promouvoir les processus d'intégration régionale et toutes les formes de dialogue entre acteurs économiques et sociaux du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest.